



Info\_11\_ED\_2011-12  
1<sup>er</sup> juillet 2012

## **Geneviève Fioraso : « Les assises ne seront pas des états généraux sur la seule condition des chercheurs et des enseignants-chercheurs »**

*Dépêche AEF 168738 du 28-06-2012*

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche viendra aux assises « avec une lettre-cadre et des directions sur quatre grands points », déclare Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mercredi 27 juin 2012, invitée à une rencontre avec l'AJSPI (Association des journalistes scientifiques de la presse d'information) à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris. « Les assises nationales seront précédées d'assises territoriales, dont la coordination sera préparée par les recteurs, en lien avec les établissements », annonce la ministre. « Puis interviendront les assises nationales qui déboucheront en décembre sur une loi d'orientation qui permettra notamment de remettre à plat le mille-feuille des dispositifs qui se sont empilés ces dernières années et qui finissent par brouiller la lisibilité du système, et donc sa démocratie. Il faut aller vers de la simplification. » La ministre présentera à ce sujet une communication en conseil des ministres le 11 juillet, où elle devrait apporter des précisions sur le comité de pilotage des assises.

D'ici là, la Cour des comptes aura rendu son audit sur l'état des comptes publics le 2 juillet, mais la ministre a déjà identifié « deux impasses budgétaires » pour son ministère, dont « une de 300 millions d'euros sur le 10e mois de bourse qui n'a pas été budgété pendant deux ans », et une autre « sur les engagements de la France dans les grandes infrastructures internationales de la recherche comme Iter (réacteur thermonucléaire expérimental international) ».

### **Enseignement supérieur et 3<sup>ème</sup> acte de décentralisation**

Le premier grand point qui devra être abordé aux assises « concerne les relations entre la science et la société et sera une sorte de chapeau général. » Pour la ministre, « la crise des vocations pour les métiers scientifiques est un vrai sujet ». Elle estime aussi qu'« il faut aborder la question de la place de la recherche et de la formation dans la société ». « En tout cas, ces assises ne seront pas des états généraux sur la seule condition des chercheurs et des enseignants-chercheurs, même si on parlera de ces questions. Je souhaite qu'elles aient vocation à s'ouvrir au reste de la société. »

Le deuxième grand thème portera sur les conditions d'études des étudiants, avec en particulier la question de la réussite en licence et celle des débouchés professionnels des doctorants et post-doctorants. Un troisième point traitera de l'enseignement supérieur, « et notamment de son organisation en lien avec le troisième acte de la décentralisation ». Enfin, « le quatrième grand thème des assises sera consacré à la recherche à travers des questions comme : Quelle recherche voulons-nous ? Quelles missions pour les organismes, pour les alliances ? Que faire de toutes les structures dont on hérite, et dont certaines comme les IRT (instituts de recherche technologiques) et les IEED (instituts d'excellence dans le domaine des énergies décarbonées) présentent des règles pour le moins complexes ? » Sera aussi abordée la valorisation de la recherche, « avec en particulier la question d'une répartition équilibrée de la propriété intellectuelle entre le public et le privé ».

## « Il n'y a pas beaucoup de ressources, il faut faire preuve de pragmatisme »

« Mon ministère n'annoncera pas 'la' grande réforme sur cinq ans », reprend la ministre, qui affirme : « Le mot autonomie ne me fait pas peur, tout comme celui d'excellence. Tout est dans la manière dont on les décline ensuite, avec qui et avec quels moyens. En revanche, il est certain que la communauté scientifique et universitaire est en recherche de repères et de reconnaissance, après avoir été heurtée par un discours très brutal prononcé en janvier 2009 (1). Il nous faut donc rétablir la sérénité, le dialogue et la confiance. C'est la raison pour laquelle nous organisons des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche ». *Voir à la suite*

Interrogée sur les « pressions » émanant des syndicats au sujet de la situation des personnels précaires de la recherche, mais venant aussi de « tous ceux qui se sont mobilisés en 2009 et qui ne veulent pas conserver la loi LRU », la ministre répond que « l'époque n'est pas aux grandes envolées ni aux révolutions. Quand il n'y a pas beaucoup de ressources, il faut faire preuve de pragmatisme. Il faudra répondre aux attentes des post-docs et des techniciens, mais sur la durée car les budgets seront contraints. Il n'y a pas de solution miracle. » Elle ajoute : « On peut déjà faire avancer une idée que j'avais proposée pour que le titre de docteur soit reconnu dans la haute administration de l'État et territoriale, tout en oeuvrant à ce qu'il soit aussi davantage reconnu dans les entreprises. » Elle indique aussi que « la loi d'orientation corrigera certains points de la loi LRU ».

## « Il faut foutre la paix à la recherche fondamentale »

À propos de la concertation entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les ministères chargés de l'innovation, la ministre indique qu'« un groupe de travail a été mis en place pour faire la liaison » entre son ministère et ceux d'Arnaud Montebourg (Redressement productif) et de Fleur Pellerin (Petites et moyennes entreprises, Innovation et Économie numérique). La ministre dit aussi avoir rencontré Louis Gallois, le nouveau commissaire général à l'investissement, et mis en place une liaison assurée par un membre de son cabinet et un membre du CGI. De la même manière, « des dossiers comme la masterisation ou l'orientation et l'insertion des étudiants font l'objet d'une concertation avec Vincent Peillon (ministre de l'Éducation nationale) aux niveaux politique et administratif ». Elle indique encore que « la loi d'orientation mettra notamment l'accent sur la vie étudiante et le logement, en partenariat avec Cécile Duflot », ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement.

En réponse à une question sur le soutien aux PME à travers l'instauration d'un « small business act » (2) et une révision du crédit impôt recherche, Geneviève Fioraso reconnaît qu'il peut y avoir des « abus » de la part de certains grands groupes qui ont su profiter des « effets d'aubaine du crédit impôt recherche tel qu'il a été révisé en 2008 », mais pense qu'« il ne faut pas être binaire : on a besoin des grands groupes pour porter les PME à l'exportation ». « Il faut identifier tous ces effets d'aubaine pour rééquilibrer au profit des PME, mais aussi des ETI (entreprises de taille intermédiaire), et soutenir les filières émergentes en co-traitance entre grands groupes et PME ». Selon elle, « la diffusion de l'innovation vers les PME doit se faire à travers un ou deux opérateurs », et « il faut foutre la paix à la recherche fondamentale, la mettre à l'abri de la frénésie des appels d'offres ». Elle estime aussi nécessaire de « revaloriser la recherche technologique » et de « donner un coup de pouce aux SHS (sciences humaines et sociales) ».

La ministre pense que « les liens avec les journalistes scientifiques doivent se resserrer, chacun dans sa mission ». Plus généralement, elle observe qu'en matière d'information scientifique, « la France n'est pas un pays formidablement avancé comparé par exemple au Royaume-Uni et à ce que fait la BBC ». Elle constate aussi que « les débats publics qui y ont été menés sur la biologie de synthèse n'ont pas abouti au désastre du débat français sur les nanotechnologies ». À ce sujet, Geneviève Fioraso pense que « l'Opecst (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques) doit être davantage impliqué et s'attacher à acculturer davantage ses collègues parlementaires ».

(1) Discours sur la recherche et l'innovation de Nicolas Sarkozy, président de la République (2007-2012), prononcé le 22 janvier 2009.

(2) Le « small business act » est une loi américaine votée en 1953 qui prévoit notamment de faciliter l'accès des PME aux marchés publics.

## **Geneviève Fioraso : Les assises nationales « seront préparées au niveau local par des assises sur chaque territoire »**

*Dépêche AEF 168884 du 29-06-2012*

Les assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche seront préparées au niveau local par des assises « sur chaque territoire, pouvant représenter une ou plusieurs régions », déclare à AEF la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Geneviève Fioraso, vendredi 29 juin 2012 à Grenoble, en marge de l'inauguration de deux plates-formes technologiques au CEA. Sur chacun de ces territoires, le préfet, le recteur et le président de région « vont désigner une personnalité qui sera chargée de rapporter les travaux effectués », poursuit Geneviève Fioraso. Son entourage précise à AEF que les modalités d'organisation de ces assises territoriales devraient être connues « début juillet ».

Pour sa part, le président (PS) de la région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, propose d'organiser « d'ici à la fin de l'année une rencontre de l'ensemble des acteurs de l'innovation dans la région ». Selon lui, « la meilleure organisation, c'est celle des réseaux, des régions ». « Nous sommes en train de réfléchir au niveau national à la nouvelle étape de la décentralisation », décrit Jean-Jack Queyranne. « Il faudrait aller vers la 'Länderisation' de la politique économique et de recherche », affirme-t-il, citant l'exemple de l'Allemagne. « Nous sommes très attentifs à la mise en place de la banque publique d'investissement : elle doit être fortement régionalisée si on veut une efficacité des interventions, car la réactivité est essentielle », poursuit le président de la région Rhône-Alpes. « La bataille de l'innovation est encore devant nous, les PME en ont besoin », déclare-t-il.

### **Augmenter la part des financements européens**

Saluant le travail mené par Jean Therme, le directeur du CEA de Grenoble, dans le groupe de réflexion européen sur les « key enabling technologies » (technologies clés génériques, Geneviève Fioraso affirme par ailleurs qu'un des objectifs « de la politique de redressement du pays » est d'augmenter « la part des financements européens dans nos projets de recherche », afin notamment de « maintenir notre industrie et créer des emplois innovants dans de nouvelles filières, telles que les énergies renouvelables et la santé ».

Michel Destot, député-maire (PS) de Grenoble, souligne quant à lui qu'il « faut permettre aussi aux petites entreprises d'investir, or leurs projets ne sont pas toujours pris en compte par le crédit impôt recherche ». En tant que président de l'association des maires de grandes villes de France, il regrette également que les collectivités territoriales, « responsables pour 71 % de l'investissement public, aient des difficultés pour emprunter et aient dû baisser leurs investissements de 8 % en 2011 ».

## **Geneviève Fioraso annonce une politique de « rééquilibrages » pour la recherche, préparée par « des assises » fin octobre-début novembre**

*Dépêche AEF 166867 du 21-05-2012*

« Nos propositions seront discutées lors des assises qui se tiendront fin octobre-début novembre », annonce Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lors d'une visite effectuée lundi 21 mai 2012 au CNRS, « un organisme que beaucoup de pays nous envient mais qui a été malmené et brutalisé » ces dernières années, et dont elle rencontre le conseil scientifique et le directoire. « Les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche ne seront pas des états généraux », précise-t-elle, ajoutant qu'elles doivent « mettre fin à cinq ans de décisions non concertées et préparer une nouvelle loi sur la recherche et l'université, ainsi que le cadre budgétaire ». Au sujet du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, la ministre signale avoir de « sérieuses préoccupations ». « Un audit a été lancé, mais nous avons déjà identifié des 'oublis budgétaires' à un niveau qui n'est pas anodin », affirme-t-elle.

Se refusant à faire des annonces « tant que le Premier ministre n'a pas prononcé son discours de politique générale », Geneviève Fioraso assure néanmoins : « L'urgence, c'est de rétablir le dialogue et la confiance » avec la communauté universitaire et scientifique. Elle indique aussi qu'il faut remettre « plus de lisibilité et de simplification dans le système, et valoriser ce qui fonctionne ». « Les investissements d'avenir ont multiplié les structures, ont technocratisé le système. Or l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce n'est pas seulement Saclay ou la Sorbonne. Vouloir faire tout rentrer dans une seule chaussure est antinomique de la manière dont fonctionne la

recherche. » La ministre assure que « le travail effectué ne sera pas remis en cause, mais il faut remettre de l'équilibre, du rationnel et réaménager ». Elle annonce qu'un membre de son cabinet « sera entièrement dédié à cette tâche ».

## **Retrait de la circulaire Guéant**

D'ores et déjà, Geneviève Fioraso annonce qu'elle « va demander au ministre de l'Intérieur le retrait de la circulaire Guéant » sur les étudiants étrangers, « détestable et inintelligente ». « C'est une urgence en termes humains, mais aussi en termes de rayonnement », justifie-t-elle, arguant notamment que « 40 % des doctorants sont d'origine étrangère ». Toujours en matière d'enseignement supérieur, elle revient sur le plan « réussite en licence » : « 730 millions d'euros y ont été consacrés et les premiers résultats ne montrent pas de changement important. Il va nous falloir poursuivre l'effort par des moyens différents : un accompagnement plus personnalisé, la formation des enseignants et un service public de l'orientation qui pourra être territorialisé. » Elle souhaite aussi « encourager des recherches nouvelles sur les sciences de l'éducation et l'innovation pédagogique ».

Dans le domaine de la recherche, l'orientation suggérée par la ministre consiste à procéder à des « rééquilibrages ». « Il va falloir rééquilibrer les modes de financement de la recherche entre le financement sur projet et les financements pérennes », précise-t-elle. « Il faudra aussi simplifier les structures qui se sont multipliées, rendre les dispositifs plus lisibles et faire en sorte que les jeunes directeurs de laboratoire ne passent pas leur temps à remplir des dossiers. » La ministre compte également agir pour « rendre les sciences plus attractives », ce qui passe en particulier par « la reconnaissance du doctorat ». « Il faut favoriser et accélérer l'accession des jeunes docteurs à un statut pérenne, y compris dans la fonction publique. »

## **« Réaffirmer le rôle des organismes de recherche »**

Geneviève Fioraso entend aussi « réaffirmer la place de l'UMR (unité mixte de recherche) comme unité structurante de la recherche », et « réaffirmer le rôle des organismes de recherche, et en particulier la vocation du CNRS, en matière de pilotage scientifique national et d'appui absolument déterminant à la recherche dans les universités ». De la même manière, le nouveau gouvernement devra « redéfinir les missions et les procédures de l'évaluation et de la programmation de la recherche », souligne-t-elle, jugeant la programmation actuelle « trop floue », et « qui met tous les organismes mal à l'aise ». En matière d'évaluation, la ministre prône « la confiance a priori » et la « transparence », ainsi qu'une évaluation qui soit « capable de reconnaître ses erreurs de manière à apporter des corrections éventuelles à certaines méthodes ». Interrogée par AEF, la ministre confirme que ces « rééquilibrages » pourraient pour partie se faire au profit des organismes de recherche, par rapport aux responsabilités confiées à l'Aeres (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) et à l'ANR (Agence nationale de la recherche).

Dans le domaine de l'innovation, Geneviève Fioraso indique avoir « toujours soutenu le statut de JEI (jeune entreprise innovante) », soulignant qu'il est « indispensable dans le secteur des biotechs ». Elle se dit favorable à « maintenir une fiscalité privilégiée pour les entreprises innovantes de croissance », même s'il peut être aussi envisagé que les aides aux jeunes entreprises innovantes soient « proportionnées aux revenus de chaque start-up ». Vis-à-vis des grands groupes, la ministre estime qu'ils doivent « apporter une contrepartie en termes d'emplois » aux aides publiques qui leur sont accordées, ce qui passe, par exemple, par le fait de « ne pas délocaliser ». Elle s'insurge notamment de ce qu'une « grande société pétrolière » puisse « ne pas payer d'impôts des années durant », faire « des montages avec 200 sociétés pour optimiser le crédit impôt recherche », « rachète une société photovoltaïque étrangère » plutôt qu'une entreprise française, ou encore « passe un accord de recherche partenariale avec l'Imec (Institut de micro-électronique et composants de Belgique), qui a des liens avec l'Asie, plutôt qu'avec le Liten (Laboratoire d'innovation pour les technologies des énergies nouvelles et les nanomatériaux) du CEA », par exemple. « Il ne s'agit pas de diaboliser les grands groupes, poursuit la ministre, mais il faut là aussi rétablir des équilibres. »

## **Renforcer le dialogue Science-Société**

Enfin, Geneviève Fioraso évoque le « renforcement du dialogue entre la science et la société ». « Nous avons besoin de la recherche pour répondre aux grands enjeux d'accès à l'énergie, à l'alimentation, à la santé. » Elle considère en outre que c'est le dialogue science-société qui est propice à « faire travailler les humanités », pensant à ce sujet qu'« au CNRS, les sciences humaines et sociales doivent avoir une place bien reconnue et bien répartie sur l'ensemble du territoire ». La ministre plaide par ailleurs pour que le dialogue science-société « s'appuie davantage sur l'Opecst (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques) et l'Académie des technologies, qui sont des structures sous-utilisées »